



13es Assises de l'Énergie

LANCEMENT OFFICIEL DE L'OBSERVATOIRE CLIMAT NORD-PAS DE CALAIS, le 25 janvier 2012, à Dunkerque

Quelles sont les spécificités du Nord-Pas de Calais en matière de consommation d'énergie ? Comment cela pèse-t-il sur le changement climatique ? Quelle sera la température moyenne en 2050 sur ma commune ? Quelle part d'énergie renouvelable puis-je prévoir pour l'approvisionnement de mon entreprise ? Quel est le rythme actuel en matière de réhabilitation des logements ? Quel cap peut-on donner à notre SCOT pour freiner l'artificialisation des sols ? Les risques d'inondation vont-ils s'accroître dans mon arrondissement ?

La prise en compte du changement climatique pose de nombreuses questions aux élus, chefs d'entreprises, techniciens, scientifiques... de notre région. De fait, le réchauffement climatique et ses impacts, ainsi que l'épuisement à venir des ressources fossiles et le renchérissement de leurs prix, sont une réalité devenue incontournable et qui interrogent fortement nos modes de vie, de production, ainsi que nos modes de décision publique.

Le Plan Climat Nord-Pas de Calais est une coopération associant le Conseil Régional, la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement), le Conseil Général du Pas-de-Calais, le Conseil Général du Nord et l'ADEME. L'objectif poursuivi est la réduction de 75% des émissions de gaz à effet de serre du Nord-Pas de Calais entre 2005 et 2050.

Le Plan Climat entend créer une synergie entre les acteurs et mutualiser les compétences et les expériences qui existent sur le territoire. Après avoir créé au sein du Cerdd (Centre Ressource du Développement Durable) le Pôle Climat Nord-Pas de Calais pour faciliter l'accès des acteurs aux ressources et informations sur le climat, le Plan Climat Nord-Pas de Calais s'apprête à installer un nouvel outil de taille, l'Observatoire Climat Nord-Pas de Calais.

Destiné à rassembler, consolider et partager les données qui permettront d'aider les acteurs régionaux et locaux dans leurs décisions au quotidien, **l'Observatoire Climat Nord-Pas de Calais sera officiellement lancé le 25 janvier prochain, à Dunkerque, lors des Assises Nationales de l'Énergie par Michel PASCAL, Directeur de la DREAL Nord-Pas de Calais, Emmanuel CAU, Vice-Président du Conseil Régional, Jean SCHEPMAN, Vice-Président du Conseil Général du Nord, Hervé POHER, Vice-Président du Département du Pas-de-Calais et Hervé PIGNON, Directeur Régional de l'ADEME.**

Ils seront rassemblés pour évoquer l'ambition large de cet observatoire, ses acteurs et partenaires - potentiellement nombreux dans la région tant le sujet concerne tout le monde - et son programme de travail 2012, année de démarrage opérationnel.



INVITATION-PRESSE

Michel PASCAL,
représentant de l'Etat,
Directeur Régional de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement

Emmanuel CAU,
Vice-Président du Conseil Régional
Nord-Pas de Calais, en charge de
l'Environnement et de l'Aménagement
du territoire

Jean SCHEPMAN,
Vice-Président du Conseil Général du
Nord, en charge du Développement
Durable, de l'Environnement et de la
Politique de l'eau

Hervé POHER,
Vice-Président du Département
de Pas-de-Calais, en charge des Politiques
d'Environnement, de Santé et de Mobilité

Et

Hervé PIGNON,
Directeur Régional de l'ADEME

vous invitent à un point presse

**pour présenter, dans le cadre du Plan Climat Nord-Pas de Calais,
le tout nouvel Observatoire Climat,
ses ambitions et son plan d'actions**

**le mercredi 25 janvier 2012, de 14h précises à 14h30
au Palais des Congrès de Dunkerque**

**Place du Casino
DUNKERQUE**

-Merci de vous présenter à l'Espace Presse dès votre arrivée-

Seront également présents :

Emmanuelle LATOUCHE, Directrice Adjointe du CERDD, en charge de l'Observatoire Climat Nord-Pas de Calais,

et plusieurs partenaires de l'Observatoire : Emmanuel FAURE, Directeur d'Atmo Nord-Pas de Calais, Patrick DAVID, Directeur Régional de Météo France et Franck MERELLE, Directeur de l'Agence d'Urbanisme du territoire de Saint-Omer.

Merci de bien vouloir confirmer votre participation
au Cabinet ALQUIER / Tel : 03 20 206 270 / dvillez@cabinet-alquier.fr /
b.devulder@cabinet-alquier.fr